



PROGRAMME DE L'EXAMEN D'ADMISSION AU STAGE D'EXPERT-COMPTABLE OU
DE CONSEIL FISCAL (*)

* pris en application de

- la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales, notamment l'article 25,2°
- l'arrêté royal du 8 avril 2003 relatif à l'examen d'admission, au stage et à l'examen d'aptitude d'expert-comptable et/ou de conseil fiscal
- l'arrêté royal du 22 novembre 1990 relatif aux diplômes des candidats experts-comptables et des candidats conseils fiscaux, tel que modifié par les arrêtés royaux du 21 septembre 1992, 23 septembre 1992, 18 avril 1994, 8 août 1997 et 4 mai 1999.

EXAMEN D'ADMISSION AU STAGE DE CONSEIL FISCAL

1. Comptabilité générale	p. 6-7
2. Législation relative aux comptes annuels	p. 12
3. Principes généraux de droit fiscal	p. 16
4. Impôt des Personnes Physiques	p. 17
5. Impôt des Sociétés	p. 18
6. Taxe sur la Valeur Ajoutée	p. 19
7. Principes de droits d'enregistrement et de succession	p. 20
8. Principes de fiscalité régionale et locale	p. 21
9. Principes de droit fiscal européen et international	p. 22
10. Procédure fiscale	p. 23
11. Normes juridiques et professionnelles concernant l'expertise comptable, le conseil fiscal et les autres missions légales du conseil fiscal	p. 24-26
12. Droit des sociétés	p. 27-28
13. Principes de droit commercial et législation relative aux entreprises en difficulté	p. 29
14. Principes de droit civil	p. 30
15. Principes de droit du travail et de la sécurité sociale	p. 31
16. Principes d'économie d'entreprise, d'économie générale et d'économie financière	p. 32

EXAMEN D'ADMISSION AU STAGE D'EXPERT-COMPTABLE

1. Révision comptable	p. 4
2. Analyse et critique des comptes annuels	p. 5
3. Comptabilité générale	p. 6-7
4. Comptes Consolidés	p. 8
5. Comptabilité analytique d'exploitation et comptabilité de gestion	p. 9-10
6. Contrôle interne	p. 11
7. Législation relative aux comptes annuels et aux comptes consolidés	p. 12
8. Organisation des services comptables et administratifs des entreprises	p. 13
9. Principes de mathématique et de statistique	p. 14
10. Gestion financière des entreprises, y compris l'analyse, par les procédés de la technique comptable de la situation et du fonctionnement des entreprises au point de vue de leur crédit, de leur rendement et de leurs risques	p. 15
11. Principes généraux de droit fiscal	p. 16
12. Impôt des Personnes Physiques	p. 17
13. Impôt des Sociétés	p. 18
14. Taxe sur la Valeur Ajoutée	p. 19
15. Principes de droits d'enregistrement et de succession	p. 20
16. Principes de fiscalité régionale et locale	p. 21
17. Principes de droit fiscal européen et international	p. 22
18. Procédure fiscale	p. 23
19. Normes juridiques et professionnelles concernant l'expertise comptable, le conseil fiscal et les autres missions légales de l'expert-comptable et du conseil fiscal	p. 24-26
20. Droit des sociétés	p. 27-28
21. Principes de droit commercial et législation relative aux entreprises en difficulté	p. 29
22. Principes de droit civil	p. 30-27
23. Principes de droit du travail et de la sécurité sociale	p. 31
24. Principes d'économie d'entreprise, d'économie générale et d'économie financière	p. 32
25. Systèmes d'information et informatique	p. 33-34

REVISION COMPTABLE

I. CARACTERES GENERAUX DE LA MISSION DE L'EXPERT-COMPTABLE OU DU REVISEUR

A. Champ de leurs missions

Chapitre I. Missions des experts-comptables

- a) missions de monopoles légaux
- b) autres missions

Chapitre II. Missions des réviseurs d'entreprises

- a) monopoles légaux
- b) autres missions

B. Statut juridique et responsabilité de l'expert-comptable ou du réviseur

II. TECHNIQUES DE LA REVISION COMPTABLE

A. Acquisition d'une connaissance générale de l'entreprise et de son environnement

- 1. Documentation externe
- 2. Documentation interne : organisation administrative et comptable

B. Evaluation du contrôle interne

- 1. Questionnaires de contrôle interne
- 2. Diagrammes de circulation de documents
- 3. Grille de séparation de fonctions

C. Instruments de la révision

- 1. Examen analytique
- 2. Contrôles physiques
- 3. Contrôles par recoupements internes et externes
- 4. Sondages

D. Normes de révision

E. Problèmes spécifiques liés à l'informatisation

III. ORGANISATION DU TRAVAIL

A. Planification de la mission

B. Programme de travail

C. Dossiers de révision

- 1. Papiers de travail
- 2. Dossier permanent et dossier de l'exercice

D. Délégation et supervision

E. Relations avec les acteurs de l'entreprise révisée

- 1. Services comptables
- 2. Contrôle interne
- 3. Organes sociaux : assemblée, conseil d'administration, conseil d'entreprise
- 4. Organismes externes

IV. OPINION DE L'EXPERT-COMPTABLE OU DU REVISEUR

A. Appréciation générale de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle

B. Certification du réviseur d'entreprises et attestation légale de l'expert-comptable

C. Rapports de révision

ANALYSE ET CRITIQUE DES COMPTES ANNUELS

I. OBJECTIFS ET OUTILS DE BASE DE L'ANALYSE

- A. Objectifs : fondamentaux, spécifiques, principe de l'image fidèle, informations
- B. Parties intéressées
- C. Outils et schémas
 - 1. Documents légaux : comptes annuels, rapports de gestion, rapport du commissaire, comptes consolidés
 - 2. Autres documents : ratios, tableau de financement, tableau de bord
- D. Organes de surveillance
 - 1. Surveillance des associés
 - 2. Commissaire d'entreprises
 - 3. Conseil d'entreprise
 - 4. Tribunal de commerce – service de dépistage
 - 5. Institutions financières – suivi des ratios
- E. Rapport de l'organe de gestion

II. ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIERE

- A. Présentation synthétique des états financiers sous forme d'agrégats significatifs
 - 1. Actif : capitaux fixes, capitaux circulants
 - 2. Passif : fonds propres, capitaux étrangers à long terme, capitaux permanents, capitaux étrangers à court terme
 - 3. Compte de résultats : traitements visant à faire apparaître des données d'analyse telles que valeur ajoutée, production stockée, résultats d'exploitation, financier et exceptionnel avant et après amortissements
- B. Analyse de structure : ratios
 - 1. Actif : capitaux fixes/total, capitaux circulants/total
 - 2. Passif : indépendance financière, degré de permanence des capitaux, dettes à court terme
 - 1. Relations entre l'actif et le passif : financement des immobilisations, fonds de roulement net, liquidité, trésorerie, besoin en fonds de roulement
 - 2. Analyse horizontale ou chronologique
 - 3. Analyse verticale ou structurelle
- C. Enseignements particuliers tirés de l'analyse du contenu des comptes de droits et engagements hors bilan

III. MESURES ET INTERPRETATION DES PERFORMANCES

- A. Mesure des performances au niveau de l'entreprise
 - 1. Rentabilité des capitaux investis : globale, fonds propres, effet de levier
 - 2. Ratios de rotation : actif total, différentes catégories de capitaux
 - 3. Mesure des performances commerciales : taux de marge (bénéficiaire, commerciale, brute sur ventes, nette sur ventes), structure des coûts d'exploitation, seuil de rentabilité
 - 4. Mesure de la valeur ajoutée et de la productivité
 - 5. Analyse chronologique
- B. Comparaisons interentreprises et intersectorielles (mêmes subdivisions que A)

IV. FLUX FINANCIERS

- A. Tableau de mutations de valeurs
- B. Tableau de financement : structure, parties
- C. Tableaux de bord : financier, analytiques
- D. Marge brute d'autofinancement ("Cash flow")

V. ANALYSE DES RISQUES

Risques liés à l'environnement de l'entreprise ou au secteur d'activité
Analyse des garanties données et des engagements pris
Adaptations de valeur au bilan et au compte de résultats (réévaluations, coûts de restructuration, coûts activés, provisions, réductions de valeur, ...
Signes « d'avertissement »
Suivi des liquidités.

COMPTABILITE GENERALE

La connaissance des matières du programme « comptabilité générale » s'entend en parfaite concordance avec les prescriptions du droit comptable belge.

Elle présuppose également une sensibilisation aux normes internationales ainsi qu'aux directives et autres dispositions de droit européen applicables en la matière.

I. REGLES DE BASE DE LA COMPTABILITE

A. Chapitre I : Structure et problématiques comptables

1. Evolution du rôle de la comptabilité générale
 - Evolution d'une comptabilité simple vers comptabilité partie double
 - Comptes de patrimoine et de résultats
 - Tenue des comptes
 - Inventaire
 - Rapport avec comptabilité analytique
2. Structures comptables fondamentales
 - Emplois = actifs permanents – temporaires
 - Ressources = passifs – capitaux propres – capitaux empruntés
 - Bilan = égalité emplois/ressources
 - Relation entre bilan et compte de résultats
 - Procédures d'enregistrement
 - Comptabilité en partie double
 - Fonctionnement des comptes d'actif – passif – charges – produits
 - Contrôle par la balance
 - Journal et Grand-Livre Centralisateur
 - Traitement informatique
3. Problématique en matière d'information comptable
 - Fiabilité de l'information
 - Comparabilité de l'information
 - Qualité de l'information
 - Appréciation de la capacité bénéficiaire

B. Chapitre II : Principes comptables

- Principe de continuité
- Principe de spécialisation
- Principe de nominalisme
- Principe de prudence
- Principe de permanence
- Principe d'importance relative
- Principe de non-compensation
- Principe d'intangibilité du bilan d'ouverture

II. L'ACTIVITE COURANTE DE L'ENTREPRISE

Pour chaque chapitre, il y a lieu de connaître les éléments suivants :

- Généralités et définitions
 - Règles d'enregistrement et d'évaluation
 - Schémas usuels de comptabilisation (écritures)
 - Présentation des comptes et autres informations
- A. Chapitre 1 : Les immobilisations corporelles et incorporelles – Amortissements et réductions de valeur
 - B. Chapitre 2 : Les immobilisations financières et le portefeuille titres – Adaptations de valeur
 - C. Chapitre 3 : Les stocks – en cours de production et les commandes en cours – Adaptations de valeur
 - D. Chapitre 4 : Les créances d'exploitation – Adaptations de valeur

- E. Chapitre 5 : Les fonds propres
- F. Chapitre 6 : Les provisions et impôts différés
- G. Chapitre 7 : Les charges d'exploitation
- H. Chapitre 8 : Les produits d'exploitation
- I. Chapitre 9 : Les opérations financières
- J. Chapitre 10 : Les opérations exceptionnelles
- K. Chapitre 11 : Les opérations de régularisation
- L. Chapitre 13 : Les droits et engagements
- M. Chapitre 14 : Les documents de synthèse (comptes annuels internes, externes, autres documents : bilan social,).

COMPTES CONSOLIDES

La connaissance des matières du programme « comptes consolidés » s'entend en parfaite concordance avec les prescriptions du droit comptable belge.

Elle présuppose également une sensibilisation aux normes internationales ainsi qu'aux directives et autres dispositions de droit européen applicables en la matière.

I. CADRE CONCEPTUEL LEGAL ET NORMATIF

A. Concepts de groupe, de comptes consolidés et terminologie afférente

1. entreprise-mère, filiale, filiale exclusive, filiale commune, entreprise associée, entreprise "tête de groupe";
2. contrôle d'une entreprise, contrôle direct, contrôle indirect, contrôle exclusif, contrôle conjoint, contrôle de droit et de fait;
3. consortium, entreprise consolidante, entreprises comprises dans la consolidation, périmètre de consolidation, sous-consolidation, pourcentage d'intérêt et de contrôle, société multigroupe.

B. Dispositions légales belges

C. Norme IASC 7e Directive CEE

II. METHODES D'ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES

A. Intégration globale

B. Intégration proportionnelle

C. Mise en équivalence

III. MISE EN OEUVRE DE LA CONSOLIDATION

A. Préparation

1. Diagramme de la structure du groupe
2. Détermination de l'ensemble à consolider
3. Collecte des informations : liasse de consolidation

B. Réalisation

1. Retraitements
2. Conversion des avoirs et engagements en devises des états financiers des sociétés consolidées
3. Elimination des participations par rapport aux fonds propres
4. Elimination des soldes des opérations effectuées entre sociétés consolidées
5. Mise à jour des retraitements et des écritures de consolidation

C. Présentation des états financiers et rapports

1. Comptes consolidés : bilan, compte de résultats et annexe consolidés
2. Tableau de financement consolidé
3. Rapport consolidé de gestion

D. Analyse et interprétation des comptes consolidés

1. Méthodes d'analyse : masses financières, ratios, tableaux de flux
2. Rubriques spécifiques de la consolidation : intérêts minoritaires, écarts de consolidation, écarts de conversion

E. Certification des comptes consolidés

1. Norme
2. Rapport du commissaire

COMPTABILITE ANALYTIQUE D'EXPLOITATION ET COMPTABILITE DE GESTION

I. PRESENTATION DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE

A. Objectifs et intérêt de la comptabilité analytique

B. Typologie des coûts

1. Selon le champ d'application du calcul : coût d'achat, de production, de distribution
2. Selon le contenu : coût complet, coût partiel
3. Selon le moment du calcul : coût réel, coût standard

C. Différences entre comptabilité générale et comptabilité analytique

II. SAISIE ET TRAITEMENT DES INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPOSANTS DES COÛTS

A. Matières

1. organisation administrative des magasins et flux de matières en quantités physiques
2. Valorisation des entrées et des sorties de stocks

B. Main-d'œuvre

1. Différents types de main-d'oeuvre
2. Systèmes de rémunération
3. Observation et détermination des temps de travail
4. Charges de personnel et leur imputation sur les centres de frais.

C. Autres charges

1. Charges incorporables et non incorporables
2. Charges supplétives
3. Abonnements de charges

III. METHODES DE CALCUL DES COÛTS ET DES RESULTATS

A. Coûts complets (= coûts constatés)

1. Notion de réseau comptable : les flux : affectation des charges directes, traitement des charges indirectes (répartition, sections homogènes, prestations réciproques)
2. Application aux différents types de production et procédés de fabrication : production à la commande, en processus continu, avec stockage(s) intermédiaire(s) (phases, divisions), monoproduction, multiproduction (choix différents, tailles différentes, produits nombreux et variés)
3. Cas particuliers pouvant être communs à différents types de production : en cours de fabrication, productions jointes, déchets, rebuts, sous-produits, co-produits
4. Entreprises de prestations de services

B. Coût partiels (= coûts constatés)

1. Imputation rationnelle des charges fixes
2. Coût direct
3. Coût variable ("direct costing" et variantes)
4. Coût marginal

C. Coûts préétablis

1. Emploi : partiel, généralisé
2. Ecart : calcul, analyse et imputation
4. Tableau de bord

D. Le calcul du seuil de rentabilité

1. L'analyse du break-even point (point mort)
2. La rentabilité d'un projet

E. L'analyse par les coûts moyens et les coûts marginaux

IV. ORGANISATION ET ENREGISTREMENT COMPTABLES

A. Appropriation du plan comptable

B. Problèmes propres à tous les systèmes d'enregistrement

1. Analyse de l'incidence de la méthode de calcul des coûts sur l'évaluation des stocks
2. Concordance des résultats de la comptabilité analytique et de la comptabilité générale

C. Systèmes d'enregistrement

1. Comptabilité analytique intégrée à la comptabilité générale
2. Comptabilité analytique autonome
3. Tableaux d'exploitation extra-comptables

V. COMPTABILITE DE GESTION

VI. BUDGET : COMPTABILITE DE BUDGETS ET COMPTABILITE DES ECARTS

1. Définition de la gestion budgétaire
2. Principaux concepts de la gestion budgétaire

A. Elaboration des budgets

1. Budget commercial
2. Budget des investissements
3. Budget de production
4. Budget des approvisionnements
5. Budget de la fonction administration
6. Budget de trésorerie
7. Synthèse budgétaire
8. Le calcul et l'analyse des écarts

CONTROLE INTERNE

I. LES OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE

- A. Opérationnel (amélioration des performances – sauvegarde du patrimoine)
- B. La fiabilité des informations financières
- C. Le respect des lois et des règlements

II. LES MOYENS DE CONTROLE INTERNE

- A. Création et maintien d'un contexte favorable
- B. Le processus d'évaluation des risques
- C. L'ensemble des mesures de contrôle
- D. Les systèmes d'information et de communication
- E. Le processus d'évaluation du bon fonctionnement du système

III. LE CONTROLE INTERNE DES DIFFERENTS POSTES DE L'ENTREPRISE

- A. Cycle des achats
- B. Cycle des fabrications
- C. Cycle des ventes
- D. Les ressources humaines
- E. Les stocks (sécurité et contrôle physique)

IV. LE CONTROLE INTERNE & LES SYSTEMES INFORMATIQUES

- A. Les risques
- B. La sécurité physique
- C. La séparation des fonctions
- D. Les mesures de contrôles

V. LE CONTROLE INTERNE & L'AUDIT EXTERNE

- A. Les rapports et les différences entre le contrôle interne et l'audit externe

**LEGISLATION RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS ET AUX
COMPTES CONSOLIDES***

I. CONSIDERATIONS GENERALES

- A. Rapports entre droit comptable et autres branches du droit
- B. Principes comptables

II. ORIGINE DU DROIT COMPTABLE ET LES TEXTES LEGAUX ET REGLEMENTAIRES

- A. Loi du 17 juillet 1975 et autres textes légaux du Code des sociétés : Champ d'application, principes de base, comptabilité simplifiée, pièces justificatives, tenue et conservation des livres, Commission des Normes Comptables, schémas abrégés et complets
- B. Arrêté royal du 30 janvier 2001
 - 1. Forme, contenu et structure des comptes annuels
 - 2. Règles dévaluation
- C. Définition des rubriques
- D. Autres arrêtés de réglementation en matière de comptabilité ainsi que ceux relatifs aux informations comptables et financières à fournir au Conseil d'entreprise
- E. Dispositions du Code des Sociétés se rapportant aux comptes annuels et aux comptes consolidés et au contrôle des comptes annuels et des comptes consolidés
- F. Directives européennes
- G. Règlement européen
- H. Doctrine CNC
- I. Normes IAS - IFRS
- J. Portée générale de chacune des sources

III. PLAN COMPTABLE MINIMUM NORMALISE

* La partie de matière se rapportant aux comptes consolidés : applicable uniquement aux candidats experts-comptables

ORGANISATION DES SERVICES COMPTABLES ET ADMINISTRATIFS DES ENTREPRISES

I. L'ORGANISATION GENERALE DE L'ENTREPRISE

- A. En fonction de son secteur d'activités
- B. En fonction de sa forme juridique
- C. En fonction de sa taille
- D. La place du contrôle interne
- E. Les différents types d'organigrammes

II. LE CYCLE D'EXPLOITATION

- A. Principes fondamentaux

III. LES DIFFERENTES FONCTIONS DANS L'ENTREPRISE

- A. La direction
 - 1. Répartition et suivi des compétences et des responsabilités au sein de l'entreprise
- B. Les services financier, administratif et informatique de l'entreprise
 - 1. Elaboration de procédures
 - 2. La prise de décisions et son cheminement (politique d'investissement, de financement,...)
 - 3. La maîtrise des canaux de l'information et les systèmes informatiques (gestion des nouvelles technologies)
- B. La logistique : l'approvisionnements et ses techniques
 - 1. La gestion des approvisionnements et des stocks
- D. La production
 - 1. La gestion et le suivi de la production
- E. Les techniques de marketing et le service commercial
 - 1. Etude des marchés
 - 2. Organisation des services commerciaux
- F. Ressources humaines
 - 1. Gestion : recrutement, formation, évaluation, promotion, politique de rémunération
 - 2. Administration du service du personnel
- G. Les unités de Recherche et Développement

PRINCIPES DE MATHÉMATIQUE ET DE STATISTIQUE

I. ANALYSE ET ALGÈBRE

A. Fonctions

1. Fonctions usuelles : premier degré, second degré
2. Fonction exponentielle, fonction logarithmique

B. Etudes de fonctions

1. Domaine de définition d'une fonction
2. Limites
3. Nombre e
4. Asymptote
5. Dérivées
6. Tableaux de variations, graphe

C. Progressions arithmétiques, progressions géométriques

II. STATISTIQUE DESCRIPTIVE

A. Notions de base

1. La population
2. Les variables (qualitatives et quantitatives)
3. Les observations
4. Les données
5. Transformation des données

B. Organisation et représentation des données

1. Variables qualitatives
1. Variables quantitatives discrètes
2. Variables quantitatives continues
3. Représentations graphiques spécifiques (diagrammes d'informations, pyramides des âges,...)

C. Paramètres de tendance centrale

1. Les moyennes (arithmétique, arithmétique pondérée, tronquée, ...)
2. La médiane
3. Les quantiles
4. Le mode

D. Paramètres de dispersion et de forme

1. Les paramètres de dispersion (l'étendue, les écarts absolu, moyen et médian, la variance et l'écart-type, ..)
2. Les paramètres de forme (dissymétrie et aplatissement)

III. L'INFÉRENCE STATISTIQUE

1. Population, échantillon et échantillonnage aléatoire
2. Propriétés de l'échantillonnage aléatoire (caractéristiques, moyenne, variance, fréquence, distribution)

IV. MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES À LA GESTION

A. Calculs commerciaux usuels

1. Pourcentages
2. Marges, taux de marque

B. Opérations financières à court terme

1. Intérêt simple
2. Escompte : escompte commercial; pratique de l'escompte : taux réel d'escompte, comparaison des conditions d'escompte

C. Opérations financières à long terme

1. Intérêts composés
2. Annuités
3. Tableaux d'amortissement d'emprunts
4. Rentabilité des investissements
5. Opérations viagères

**GESTION FINANCIERE DES ENTREPRISES, Y COMPRIS L'ANALYSE, PAR LES
PROCEDES DE LA TECHNIQUE COMPTABLE DE LA SITUATION ET DU
FONCTIONNEMENT DES ENTREPRISES AU POINT DE VUE DE LEUR CREDIT, DE
LEUR RENDEMENT ET DE LEURS RISQUES**

I. MAITRISE DES TECHNIQUES DE CALCUL

- A. d'intérêts simples
- B. d'intérêts composés
- C. rôle du taux d'intérêt
- D. comment déterminer le taux d'intérêt

II. ELABORATION DES TABLEAUX D'AMORTISSEMENT DANS LE CADRE DE REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

III. ANALYSE DES COMPTES ANNUELS SOUS L'ANGLE COMPTABLE, FINANCIER ET BANCAIRE

- A. l'actif et le degré de liquidité
- B. le passif et le degré d'exigibilité
- C. règle de l'équilibre financier minimum
- D. l'actif net
- E. l'analyse verticale
- F. l'analyse horizontale

IV. L'EQUILIBRE FINANCIER DE L'ENTREPRISE A TRAVERS SON BILAN

- A. le fonds de roulement net négatif
- B. le fonds de roulement net nul
- C. le calcul du fonds de roulement net
 - 1. par le haut du bilan
 - 2. par le bas du bilan
- D. analyse du fonds de roulement
- E. le besoin en fonds de roulement (B.F.R.)

V. LA TRESORERIE

VI. LE TABLEAU DE MUTATION DES VALEURS

VII. LE TABLEAU DE FINANCEMENT

- A. définition du tableau de financement
- B. les utilisateurs du tableau
- C. élaboration du tableau de financement

VIII. LE TABLEAU DE BORD FINANCIER DE L'ENTREPRISE

- A. rôle d'un système de mesures
- B. conception d'un tableau de bord
- C. composition d'un tableau de bord financier

IX. DIFFERENTS PRODUITS BANCAIRES ET FINANCIERS POUVANT RESOUDRE LES PROBLEMES DE L'ENTREPRISE

X. LA VALEUR ACTUELLE OU L'ACTUALISATION

- A. principes de base
- B. comment calculer pratiquement la valeur actuelle

XI. LE CHOIX D'INVESTISSEMENT ET SA RENTABILITE

- A. notions générales
- B. l'évaluation du flux de liquidité
- C. les calculs de la rentabilité d'un investissement

PRINCIPES GENERAUX DE DROIT FISCAL

- A. Notion d'impôt
- B. Rapport du droit fiscal avec les autres branches du droit
- C. Catégories d'impôts
- D. Aperçu général de la fiscalité belge
 - 1. Ressources de l'Etat des collectivités publiques
 - 2. Classification des impôts
 - 3. Administrations fiscales
- E. Eléments constitutifs de l'impôt en général : base imposable - redevable - taux - exonérations - déductions - crédits, etc...

IMPOT DES PERSONNES PHYSIQUES

- A. Personnes assujetties à l'impôt
- B. Assiette de l'impôt (définition générale du revenu imposable, revenus des biens immobiliers, revenus des capitaux et biens mobiliers, revenus professionnels, revenus divers, dépenses déductibles, imposition des conjoints et de leurs enfants), calcul de la base imposable
- C. Déclaration à l'IPP
- D. Calcul de l'impôt (régime ordinaire de taxation, régimes spéciaux de taxation, bonification pour versements anticipés d'impôt, indexation annuelle)
- E. Versement de l'impôt par voie de précomptes
- F. Imputation des précomptes
- G. Attributions aux provinces, aux agglomérations et aux communes

IMPOT DES SOCIETES

- A. Sociétés et entités juridiques assujetties à l'impôt
- B. Assiette de l'impôt (dispositions générales, éléments constitutifs de la base de l'impôt, revenus exonérés, détermination du montant net du revenu : frais professionnels : (conditions de déductibilité, catégories, dépenses non admises), déductions en vue de calculer la base imposable, pertes antérieures.
- C. Dissolution et liquidation
- D. Déclaration à l'ISOC
- E. Calcul de l'impôt (régime ordinaire de taxation, cotisations distinctes)
- F. Versement de l'impôt par voie de précomptes
- G. Imputation des précomptes
- H. Contribution complémentaire de crise

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

- A. Notion, fonctionnement et champ d'application (établissement de la taxe, assujettissement, opérations imposables, fait générateur, localisation des opérations imposables)
- B. Base d'imposition, taux de la taxe
- C. Exemptions, déductions, restitutions
- D. Mesures tendant à assurer le paiement de la taxe, déclarations et listing annuel
- E. Régimes particuliers

PRINCIPES DE DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE SUCCESSION

I. DROITS D'ENREGISTREMENT

- A. Formalité de l'enregistrement et établissement de l'impôt
- B. Division des droits et règles générales de perception
- C. Obligation de l'enregistrement
- D. Fixation des droits

II. DROITS DE SUCCESSION ET TAXE COMPENSATOIRE DES DROITS DE SUCCESSION (POUR LES TROIS REGIONS)

- A. Arrêté Royal portant règlement général des droits de succession
- B. Etablissement des droits
- C. Actif imposable
- D. Evaluation de l'actif imposable
- E. Passif admissible
- F. Déclaration de succession
- G. Tarif des droits
- H. Exemptions et réductions
- I. Liquidation des droits
- J. Paiement des droits et amendes

PRINCIPES DE FISCALITE REGIONALE ET LOCALE

I. FISCALITE REGIONALE

- A. Fiscalité de la région de Bruxelles-Capitale
- B. Fiscalité de la région flamande
- C. Fiscalité de la région wallonne

- D. Impôts des Communautés
 - 1. Pour chaque région et communauté, connaître les principes généraux concernant :
 - 1.1. Impôts transférés
 - 1.2. Compétence fiscale des Communautés et des Régions
 - 1.3. Impôts autonomes
 - 1.4. Etablissement de l'imposition
 - 1.5. Recours

II. FISCALITE LOCALE

- A. Taxes communales : généralités, pouvoir d'imposition des communes, règlement-taxé, établissement, recouvrement et poursuites, procédure contentieuse

- B. Taxes provinciales : généralités, pouvoir d'imposition, règlement-taxé, établissement, recouvrement et poursuites, procédure contentieuse

PRINCIPES DE DROIT FISCAL EUROPEEN ET INTERNATIONAL

- A. Concepts de base en matière de fiscalité internationale : double imposition, conventions bilatérales préventives de la double imposition (structure, règles générales d'application)
- B. Dispositions générales du droit européen applicables en matière fiscale (cadre juridique, instruments juridiques (directives, conventions, règlements, décisions,....., jurisprudence européenne)
- C. Directives et conventions européennes :
 - 1. Directive du 23 juillet 1990 concernant le régime fiscal commun applicable aux sociétés mères et filiales d'Etats Membres différents
 - 2. Directive du 23 juillet 1990 concernant le régime fiscal commun applicable aux fusions, scissions, apports d'actifs et échanges d'actions intéressant des sociétés d'Etats Membres différents
 - 3. Directives du 19 décembre 1977 et du 6 décembre 1979 concernant l'assistance mutuelle des autorités compétentes des Etats Membres dans le domaine des impôts directs et indirects
 - 4. Convention du 20 août 1990 relative à l'élimination des doubles impositions en cas de correction des bénéfices d'entreprises associées
- D. Convention du 25 janvier 1988 concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale

PROCEDURE FISCALE

A. Impôts Directs (Code des Impôts)

Investigations et contrôle
Moyens de preuve de l'administration
Procédure de taxation
Imposition
Voies de recours
Recouvrement de l'impôt
Droits et privilèges du Trésor en matière de recouvrement
Sanctions

B. Impôts Indirects

1. Taxe sur la Valeur Ajoutée

Moyens de preuve et mesures de contrôle
Sanctions
Restitution
Prescription
Poursuites et instances – sûretés données au Trésor
Secret professionnel
Assistance mutuelle
Disposition commune à tous les impôts (art. 93 quaterdec. Code TVA)

2. Droits d'enregistrement et de succession

Droits d'enregistrement

Moyens de preuve
Insuffisance d'estimation, dissimulation et simulation, sanctions
Peines correctionnelles
Restitution
Prescription
Poursuites et instances

Droits de succession et taxe compensatoire des droits de succession (pour les trois régions)

Moyens de preuve
Pénalités
Restitution des droits
Poursuites et instances
Renseignements à fournir par les receveurs

C. Régime des décisions anticipées

**NORMES JURIDIQUES ET PROFESSIONNELLES CONCERNANT L'EXPERTISE
COMPTABLE, LE CONSEIL FISCAL ET LES AUTRES MISSIONS LEGALES DE L'EXPERT-
COMPTABLE ET DU CONSEIL FISCAL***

* la partie se rapportant aux missions légales de l'expert-comptable n'est applicable qu'aux candidats experts-comptables

I. RESPONSABILITE CIVILE

- A. Notion
- B. Formes

1. Responsabilité contractuelle
2. Responsabilité aquilienne, extra-contractuelle

II. RESPONSABILITE PENALE

- A. Notion
- B. Cas d'application - experts-comptables

1. Faux bilan
2. Banqueroute
3. Article 17 de la loi du 17.07.1975 / Article correspondant C. Soc. et Arrêté d'exécution
4. Droit fiscal pénal

- C. Cas d'application - conseils fiscaux

1. Droit fiscal pénal

III. RESPONSABILITE DISCIPLINAIRE

- A. Notion : loi du 22 avril 1999 relative à la discipline professionnelle des experts-comptables et des conseils fiscaux
- B. Activités incompatibles avec la qualité d'expert-comptable ou de conseil fiscal
- C. Autres principes déontologiques

1. Moralité, dignité, probité
2. Indépendance de fait et d'esprit
3. La publicité et l'information aux tiers
4. Rapports avec les confrères et les clients
5. Pratique des honoraires
6. Formation professionnelle permanente
7. Collaboration avec d'autres experts-comptables ou conseils fiscaux ou avec des personnes exerçant d'autres professions

- D. Sanctions disciplinaires et organes compétents

1. Avertissement
2. Réprimande
3. Interdiction d'accepter ou de continuer certaines missions
4. Suspension pour un terme ne pouvant excéder une année
5. Radiation

IV. ORGANISATION DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION

- A. Lois du 21.02.85 et 22.04.99
- B. Arrêtés royaux des 2.3.89 et 4.5.99

V. ACTIVITES DE MONOPOLE DE L'EXPERT-COMPTABLE EXTERNE (*Partie de matière exclusivement destinée aux candidats experts-comptables*)

- A. Vérification et redressement de documents comptables
- B. Expertise privée pour compte d'un tiers
- C. Expertise judiciaire

1. Procès civil
2. Procès pénal

- D. Représentation d'associés dans les S.A., S.C.A., S.P.R.L. (art. 166 du Code des sociétés)

VI. FORMES D'EXERCICE DE LA PROFESSION

- A. Experts-comptables ou conseils fiscaux exerçant sous contrat de travail ou dans le cadre d'une fonction rémunérée
- B. Expert-comptable ou conseil fiscal externe
 - 1. Personnes physiques
 - 2. Sociétés

VII. MISSIONS DE L'EXPERT-COMPTABLE *(partie de matière exclusivement destinée aux candidats experts-comptables)*

- A. Vérification et redressement de documents au sein de l'entreprise qui l'emploie
- B. Organisation des services comptables et administratifs et conseil en ces matières
- C. Organisation et tenue de la comptabilité de tiers (de l'enregistrement jusqu'à l'établissement des comptes annuels)
- D. Conseils en matière de fiscalité
- E. Autres missions
 - 1. Révision contractuelle, organisation et surveillance du suivi comptable
 - 2. Liquidation de sociétés et de communautés
 - 3. Arbitrage
 - 4. Assistance aux avocats, curateurs et parties intéressées dans les situations de défaillance de l'entreprise
 - 5. Commissariat au sursis
 - 6. Autres missions juridiques

VIII. CADRE ORGANIQUE

- A. Commissions
- B. Procédure disciplinaire

IX. SECRET PROFESSIONNEL IMPOSE A L'EXPERT-COMPTABLE OU AU CONSEIL FISCAL

- A. Loi 22.04.99
- B. Nature du secret professionnel
- C. Etendue du secret professionnel (Ce que recouvre le secret professionnel)
- D. Cas de violation de l'obligation du secret professionnel entraînant des sanctions pénales
- E. Droit au secret
 - 1. Témoignage
 - 2. Cas particulier des perquisitions au bureau d'un expert-comptable ou d'un conseil fiscal, dans le contexte de poursuites pénales entamées contre son client
 - 3. Application en matière fiscale
- F. Cas de l'expert-comptable ou du conseil fiscal interne
 - 1. Sous contrat d'emploi
 - 2. Relations entre l'expert-comptable ou le conseil fiscal interne et le réviseur d'entreprises désigné par la société

X. DROIT DE RETENTION

- A. Champ d'application
- B. Droit de rétention dans le cadre du mandat
- C. Recommandations de l'I.E.C. : règles déontologiques
 - 1. Provisions
 - 2. Invocation de l'exception de non-exécution
 - 3. Possibilité de résiliation du contrat
 - 4. Solidarité entre confrères
 - 5. Citations devant le tribunal

XI. AUTRES REGLES

- A. Liens de collaboration
 - 1. La société de moyens
 - 2. Le groupement d'intérêt économique comme société de moyens
 - 3. Devoir d'information
 - 4. Constitution d'une société interprofessionnelle d'exercice entre réviseur d'entreprises et expert-comptable
 - 5. Avis du Conseil Supérieur des Professions Economiques

B. Règlement de déontologie de l'Expert-Comptable (AR du 1^{er} mars 1998)

1. Interdiction d'exercer des activités commerciales
2. Interdiction d'exercer des fonctions d'administrateur ou de gérant de sociétés commerciales ou de sociétés à forme commerciale
3. Indépendance
4. Publicité, démarchage et offre de services
5. Interdiction de rétention
6. Devoir d'information
7. Succession entre confrères

C. Droit de représenter les contribuables

D. Obligation de formation professionnelle permanente

1. Séminaires à suivre
2. Notion de < perfectionnement >

XII. REGLEMENTATION DU STAGE

- A. Admission au stage : examen théorique et diplôme
- B. Obligations du stagiaire durant le stage
- C. Obligations du maître de stage vis-à-vis de son stagiaire
- D. Examen d'aptitude (fin de stage)

DROIT DES SOCIETES

I. ASSOCIATIONS DE FAIT - ASBL - AISBL - FONDATIONS

- A. Principes de base
- B. Différences par rapport aux sociétés

II. SOCIÉTÉS

A. Dispositions introductives:

Définition de société – types de sociétés commerciales/civiles

B. Dispositions communes à toutes les sociétés :

Durée de la société – types d'apports et conséquences – responsabilité des associés – répartition des bénéfices et interdiction de clause léonine – gestion et représentation – convention de croupier– dissolution

C. La société de droit commun, la société momentanée et la société interne:

Définitions – preuve – responsabilité des associés – liquidation

D. Dispositions communes à toutes les personnes morales :

actes posés avant la constitution – représentation (théorie de l'organe – l'administrateur personne morale et le représentant permanent) et délibération – motifs de nullité des décisions de l'assemblée générale – dénomination de la société – Formalités de constitution et de publicité – comptes annuels et comptes consolidés - contrôle des comptes annuels et des comptes consolidés – pouvoir individuel d'investigation et de contrôle des associés – expertise de droit des sociétés – nullité des sociétés et des décisions de l'assemblée générale – dissolution et liquidation– actions et prescription

E. La société en nom collectif et la société en commandite simple :

Définitions – responsabilité des associés– cession de parts

F. La société privée à responsabilité limitée:

1. Nature et qualification
2. Constitution
3. Les titres et leur transfert
4. Gestion et représentation
5. Assemblée générale des associés/obligataires
6. Action sociale et action minoritaire
7. Capital
8. Procédure de résolution des conflits internes
9. Durée et dissolution

G. La société coopérative :

DISPOSITIONS COMMUNES A TOUTES LES SOCIETES COOPERATIVES

1. Nature et qualification
2. Constitution
3. Les titres et leur transfert
4. Changements dans la composition de la société et du fonds social
5. Gestion et représentation
6. Assemblée générale des associés
7. Pouvoir individuel d'investigation et de contrôle des associés
8. Durée et dissolution

DISPOSITIONS PROPRES A LA SOCIETE COOPERATIVE A RESPONSABILITE LIMITEE

1. Constitution
2. Gestion et représentation
3. Assemblée générale des associés
4. Action sociale et action minoritaire
5. Capital

TRANSFORMATION D'UNE SCRI EN UNE SCRL

H. La société anonyme :

1. Nature et qualification
2. Constitution
3. Les titres et leur transfert
4. Gestion et représentation
5. Assemblée générale des actionnaires/obligataires
6. Action sociale et action minoritaire
7. Capital
8. Procédure de résolution des conflits internes
9. Durée et dissolution

I. La société en commandite par actions :

1. Nature et qualification
2. Constitution
3. Les titres et leur transfert
4. Gestion et représentation
5. Assemblée générale des actionnaires/obligataires
6. Action sociale et action minoritaire
7. Capital
8. Procédure de résolution des conflits internes
9. Durée et dissolution

J. Les sociétés à finalité sociale

K. Restructuration de sociétés

1. Fusion
2. Scission
3. Fusion silencieuse
4. Scission partielle
5. Apport d'universalité
6. Apport de branche d'activités

L. Transformation des sociétés

M. La société agricole

N. Le groupement d'intérêt économique (GIE)

1. Nature et qualification
2. Constitution
3. Retraits et exclusions
4. Gestion et représentation
5. Dissolution
6. Interdictions et exigences particulières

**PRINCIPES DE DROIT COMMERCIAL ET LEGISLATION RELATIVE AUX ENTREPRISES
EN DIFFICULTE**

A. PRINCIPES APPLICABLES A TOUTES LES FORMES COMMERCIALES

1. Commerçants et actes de commerce
2. Obligations des commerçants : conventions matrimoniales, registre de commerce et de l'artisanat, pratiques du commerce, poids et mesures, comptabilité et comptes annuels, numéro de TVA, compte bancaire, affiliation à une caisse d'assurances sociales
3. Preuve des engagements commerciaux
4. Organisation des tribunaux de commerce
5. Fonds de commerce

B. MOYENS DE PAIEMENT USUELS

1. Chèque
2. Effets de commerce : lettres de change (établissement, acceptation, provision, endossement, aval, échéance, paiement, protêt, action récursoire), billet à ordre, ...

C. TRANSACTIONS COMMERCIALES

1. Vente
2. Bail commercial
3. Transport
4. Intermédiaires de commerce (courtier, commissionnaire, agent commercial)
5. Ouverture de crédit et compte courant
6. Gage : gage commercial, gage sur fonds de commerce, gage sur factures

D. DROIT RELATIF AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTE

1. Sursis
2. Concordat judiciaire: conditions, durée (sursis provisoire de paiement, sursis définitif de paiement), commissaire au sursis, faillite après concordat judiciaire)
3. Faillite : conditions, période suspecte, conséquences de la faillite sur les droits des créanciers et sur les biens du failli, excusabilité
4. Infractions liées à l'état de faillite (banqueroute)

PRINCIPES DE DROIT CIVIL

- A. Cadre général du droit
1. Notion de "Droit"
 2. Sources juridiques : constitution, lois, arrêtés royaux, arrêtés ministériels, arrêtés-lois, décrets, ordonnances, droit coutumier, jurisprudence, doctrine, traités, principes généraux du droit
 3. Subdivisions du droit: public et privé, national et international
 4. Organisation judiciaire : organisation des cours et tribunaux, personnel judiciaire
 5. Procédure : en droit civil, en droit pénal
- B. Patrimoine : biens et droits
1. Distinction des biens : biens immeubles et meubles, biens corporels et incorporels, biens consommables et durables, biens substituables et non substituables, biens dans et hors commerce
 2. Distinction des droits : propriété et copropriété, droits réels (usufruit, nue propriété, usage, servitude, emphytéose, superficie)
 3. Mode d'acquisition des droits : occupation, invention, prescription (acquisitive), accession, donation, succession; à titre gratuit ou à titre onéreux
- C. Personnes impliquées dans la vie juridique
1. Personnes physiques et personnes morales
 2. Caractéristiques de la personne : nom, domicile, nationalité, état civil
 3. Organisation et protection des droits des incapables
 4. Famille : parenté, alliance, filiation, adoption, mariage (régimes matrimoniaux), séparation de corps, obligations alimentaires,
 5. Successions, testaments, donations
- D. Droit des obligations
1. Types d'obligations: in solidum ou solidaire, synallagmatique ou unilatérale, obligation de résultat ou de moyens, divisible ou indivisible, ...
 2. Sources des obligations : loi, contrat, quasi-contrat, délit, quasi-délict, responsabilité civile
 3. Modalités : obligations solidaires, obligations divisibles et indivisibles, obligations à terme, obligations conditionnelles
 4. Conditions de validité
 5. Effet des obligations : exécution, indemnité, effet à l'égard des tiers, héritiers et créanciers (transport de créances, subrogation), moyens d'exécution (saisie)
 6. Preuve des obligations : preuve littérale (acte authentique, acte sous seing privé), preuve testimoniale, présomptions, aveu, serment, expertise,
 7. Extinction des obligations : paiement, compensation, novation, remise de dette, confusion, prescription (extinctive), action en nullité ou en rescision, dissolution, révocation
- E. Conventions particulières
1. Vente
 2. Mandat
 3. Prêt
 4. Dépôt
 5. Contrat de louage
 6. Assurance
 7. Leasing
 8. Marché
- F. Sûretés
1. Sûretés personnelles: caution
 2. Sûretés réelles: gage, hypothèque
 3. Privilèges

PRINCIPES DE DROIT DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

I. PRINCIPES GENERAUX

- A. Fondements du droit du travail et de la sécurité sociale
- B. Caractéristiques
- C. Techniques d'élaboration du droit du travail et de la sécurité sociale

II. DROIT INDIVIDUEL DU TRAVAIL : LE CONTRAT DE TRAVAIL

A. Conclusion du contrat

1. Définition du contrat de travail
2. Durée du contrat de travail
3. Types de contrat de travail : ouvriers, employés, représentants de commerce, apprentis
4. Cessation du contrat de travail

B. Exécution du contrat de travail

1. Clause d'essai
2. Obligations et responsabilités

C. Suspension du contrat de travail

1. Notions générales
2. Maladies et accidents
3. Les petits chômages
4. Grossesse et accouchement
5. Les vacances annuelles

D. Fin du contrat de travail

1. Causes de rupture du contrat de travail
2. Préavis
3. Indemnité de rupture
4. Licenciement abusif
5. Licenciement pour motif grave
6. Protections particulières contre le licenciement, fermeture des entreprises, licenciement collectif

III. DROIT COLLECTIF DU TRAVAIL

A. Les relations collectives du travail au niveau national

1. Conseil national du travail
2. Commissions paritaires
3. Conventions collectives
4. Syndicats, organisations patronales

B. Les relations collectives du travail dans l'entreprise

1. Délégation syndicale
2. Comité de sécurité, d'hygiène et d'embellissement des lieux de travail
3. Conseil d'entreprise, informations économiques et financières à lui fournir

IV. SECURITE SOCIALE

- A. Travailleurs salariés
- B. Travailleurs indépendants
- C. Retenues sur les salaires
- D. Cotisations patronales
- E. Déclaration ONSS
- F. Compte annuel de l'ONSS

**PRINCIPES D'ECONOMIE D'ENTREPRISE, D'ECONOMIE GÉNÉRALE ET
D'ECONOMIE FINANCIERE**

I. ACTIVITE ECONOMIQUE ET AGENTS ECONOMIQUES

- A. Besoins et biens économiques
- B. Cadre institutionnel : les systèmes économiques
 - 1. Economie de marché
 - 2. Economie planifiée
 - 3. Economie mixte
- C. La production et les entreprises
- D. La consommation et les ménages
- E. La répartition et l'Etat
- F. Monnaie et crédit

II. ANALYSE MICROECONOMIQUE

- A. Comportement économique du consommateur
- B. Comportement économique du producteur
- C. Marché des produits
- D. Marché des facteurs

III. ANALYSE MACROECONOMIQUE

- A. Comptabilité nationale
- B. Consommation, épargne, investissement
- C. Variations de l'activité économique : Conjoncture, crises
- D. Politique économique
 - 1. Objectifs
 - 2. Instruments
 - 3. Contraintes

IV. RELATIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES

- A. Transactions internationales et balance des paiements
- B. Problèmes de change
- C. Système monétaire européen

SYSTEMES D'INFORMATION ET INFORMATIQUE

I. MATÉRIEL: L'ORDINATEUR

Pouvoir expliquer les notions contenues dans une offre ou une annonce

1. Types d'ordinateur
 - Micro / Mini / Mainframe ⇒ Processeurs habituels
 - Unités utilisées pour exprimer les vitesses de traitement (Mhz, Ghz)
2. Périphériques d'entrée comme:
 - Clavier / souris / Touchscreen (écran tactile)
 - Scanner / lecteur de code à barres
3. Périphériques de sortie
 - Types d'écrans de visualisation
 - Types d'imprimantes (laser / jet d'encre / thermique)
4. Supports de données
 - Capacité: Kb / Mb
 - Types:
 - 1) Bande magnétique / cassette ou dérouleur en continu (tapestreamer)
 - 2) HDD ⇔ FDD / lecteur Zip
 - 3) CD-R, CD-RW, DVD, DVD-R, DVD-RAM, DVD-RW
 - 4) Ecriture pouvant être lue de manière magnétique et optique (e.a. code à barres)
 - 5) Supports de données compacts portables: memory stick, flash path, smart media, compact flash, USB flash disk, micro drive, ...
5. Types de ports: Parallèle / en série / USB / Firewire / Bluetooth
6. Réseau: Hub / Router – carte réseau– Modem

II. LOGICIELS: UTILISATION PRATIQUE DE L'ORDINATEUR

Pouvoir expliquer des notions concernant les logiciels

1. Types de programmes
 - Programmes système (pouvoir également donner des exemples)
 - Programmes d'application (pouvoir également donner des exemples)
2. Programmes d'application spécifiques
 - Traitement de texte – Tableur
 - Bases de données – bases de données relationnelles
 - Logiciels de communication: Outlook – Lotus Notes – Explorer - Netscape
3. Programmes d'application spécifiques: logiciels comptables
 - Qualité des écrans de saisie
 - Conditions de forme d'une comptabilité informatisée
 - Interpréter les impressions d'une comptabilité informatisée
 - Lien entre le logiciel comptable et les appareils nécessaires
 - Notions utilisateur et/ou dossier "single" et "multi"

III. RÉSEAUX

Pouvoir expliquer les notions et possibilités essentielles d'un réseau

1. Types
 - LAN
 - WAN
2. Avantages et inconvénients d'un réseau par rapport à un système "stand-alone"
3. Internet – Intranet - Extranet
 - Différences et particularités ⇔ vitesses et possibilités
 - Consulter des informations (bases de données) contenant des données fiscales, comptables et juridiques en général
 - Déclarations électroniques concernant: TVA – Contributions directes – Législation sociale

IV. PROTECTION ET CALAMITÉS

Pouvoir expliquer les notions contenues dans une offre ou une annonce

1. Protection contre un accès non autorisé: au niveau du local ↔ accès au PC (micro-ordinateur) lui-même
 2. Protection des programmes et données
 - Masquer les données (e.a. loi relative à la vie privée)
 - Backup et copies de réserve externes
 - Protection contre les virus – Firewall – Spyware – Spam – Hackers – Cookies
 3. Sécurité administrative
 - Séparation des fonctions et codes de conduite
 - Ordinateur interne et externe et/ou audit système
 4. Protection contre les calamités
 - Système d'alarme afin de limiter les dommages
 - Locaux anti-incendie
 - Appareil No Break
 - Possibilités techniques d'assurance
 - Dresser un plan catastrophe
 5. Dangers du "networking" par rapport à un système "stand-alone"
 6. Signature électronique et encryption
 - Notions - Certificat Numérique – Registration Authority - ...
 - CA – PKI – ...
 - Utilité des déclarations électroniques et de l'e-governance
 - Encryption asymétrique et autre? Quoi, comment et utilité.
-